

## Brèves économiques de Tunisie et de Libye

Semaine du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021**Tunisie :**

- Le ministre des Finances annonce que la Tunisie souhaite émettre 1 à 3 Mds USD sur les marchés internationaux en 2021 et que d'importantes réformes économiques seront mises en place concernant la diminution de la masse salariale, la révision du système de subventions et la restructuration des entreprises publiques.
- La Banque Centrale de Tunisie (BCT) maintient son taux d'intérêt directeur inchangé et son Gouverneur, M. Marouane El Abassi, s'engage à poursuivre le soutien à l'économie et au secteur bancaire face à la persistance de la crise sanitaire.
- La Tunisie lance un projet de révision du cadre législatif et réglementaire concurrentiel avec l'appui de l'Union Européenne (UE) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).
- Classée 69<sup>e</sup>, la Tunisie obtient son meilleur rang depuis 10 ans à l'Indice de perception de la corruption.
- Près de 20% de la population tunisienne devrait être vaccinée d'ici l'été.
- La BERD et le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement ont signé le 3 février un accord de prêt de 300 M EUR à la STEG.
- La STEG a obtenu le 29 janvier l'accord du gouvernement pour la pose du gazoduc entre Bizerte et Tunis.

**Libye :**

- Près de 4 millions de personnes, dont 1,5 millions d'enfants, risquent une pénurie d'eau imminente en Libye, liée aux difficultés d'accès aux crédits bancaires en devises.
- Les douanes libyennes mettent en service un système de traçage électronique des biens importés.

**Tunisie**

**Le ministre des Finances annonce que la Tunisie souhaite émettre 1 à 3 Mds USD sur les marchés internationaux en 2021 et que d'importantes réformes économiques seront mises en place concernant la diminution de la masse salariale, la révision du système de subventions et la restructuration des entreprises publiques.** Dans un entretien à Reuters paru le 31 janvier, le ministre des Finances M. Ali Kooli a affirmé que la **Tunisie sera en mesure de payer les salaires et de rembourser sa dette pendant la première moitié de 2021**. M. Kooli a ajouté que la Tunisie souhaite obtenir une **garantie d'emprunt de 1 Md USD des Etats-Unis** pour faciliter son accès au marché international de la dette et espère un **accord avec le FMI** pour un nouveau programme de financement, après la fin des consultations de l'article IV en janvier dernier. La Tunisie va également diversifier ses modes d'emprunts en émettant pour la première fois un **Sukuk islamique à la hauteur de 300 M TND** sur le marché intérieur. Par ailleurs, le gouvernement tunisien veut mettre en place **d'importantes réformes en 2021** : (i) la diminution de la **masse salariale**, qui représente 40% du budget de l'Etat, pourra passer par une baisse du temps de travail et l'accompagnement des salariés souhaitant développer leurs projets, mais n'impliquera pas de baisse de salaire horaire; (ii) la révision du

système de **subventions**, avec un meilleur ciblage des populations à faible revenu grâce à des cartes numériques ; (iii) la restructuration des **entreprises publiques**, l'Etat envisageant notamment de céder ses parts dans certaines entreprises et banques publiques. Si M. Kooli a affirmé que ces réformes seront discutées avec l'ensemble des parties prenantes, le secrétaire général adjoint de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT), M. Sami Tahri, a critiqué la position du gouvernement, affirmant que « *ni le gouvernement ni aucun responsable dans le pays n'a le droit de décider de la cession des entreprises tunisiennes* ». Pour rappel, le budget 2021 prévoit 5,6 Mds EUR d'emprunts dont 4 Mds EUR auprès des bailleurs et des marchés internationaux, et les remboursements de la dette s'élèveront à 4,8 Mds EUR.

**La Banque Centrale de Tunisie (BCT) maintient son taux d'intérêt directeur inchangé et son Gouverneur, M. Marouane El Abassi, s'engage à poursuivre le soutien à l'économie et au secteur bancaire face à la persistance de la crise sanitaire.** A l'occasion de la [réunion de son Conseil d'administration](#) le 3 février, la BCT a salué la **baisse de l'inflation** pour 2020 à 5,6%, contre 6,7% en 2019, et la **réduction du déficit courant** de 8,4% à 6,8% du PIB cette année, qui s'explique notamment par la contraction du déficit commercial en dépit de la chute des recettes touristiques de -64%. **Les avoirs nets en devises ont ainsi atteint 22,6 Mds TND le 29 janvier 2021 soit 159 jours d'importations**, contre 19,4 Mds TND l'an passé (112 jours d'importations). La BCT a appelé au retour à la stabilité politique et à la mise en place d'un programme de réformes structurelles soutenu par les partenaires nationaux, qui puisse envoyer un signal positif aux bailleurs de fonds et faciliter l'accès aux marchés financiers internationaux. Par ailleurs, lors de la [réunion périodique avec les responsables des banques](#), M. El Abassi a salué les efforts du secteur bancaire pour son appui aux entreprises et particuliers et s'est engagé à « *prendre toutes les mesures monétaires, prudentielles et de financement qui s'imposent en équilibre avec la préservation du tissu économique et de la solidité financière du secteur bancaire* ». Il a réitéré sa demande au secteur bancaire de faire preuve de plus d'agilité dans l'accompagnement des opérateurs économiques pour la période à venir, afin de préserver l'économie et de faciliter la reprise de l'économie tunisienne. Il a par ailleurs estimé que **les résultats du stress test conduit au deuxième semestre 2020 sont réconfortants quant à la capacité de résilience des banques**, qui doivent toutefois rester prudentes quant à la gestion des risques et la distribution des dividendes. Enfin, M. El Abassi a insisté sur l'importance du **développement du numérique** dans le secteur bancaire avec la mise en place de paiement numériques grâce à l'appui des banques, ainsi que de la mise en œuvre du plan stratégique de **convergence vers les standards internationaux « Bâle/IFRS »**.

**La Tunisie lance un projet de révision du cadre législatif et réglementaire concurrentiel avec l'appui de l'Union Européenne (UE) et de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE).** Annoncé le 2 février 2021 par la [représentation de l'UE en Tunisie](#), ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE) de l'UE qui vise à accompagner les réformes économiques de la Tunisie. Il inclut notamment un **examen de la législation et de la politique nationale de la concurrence** et une **étude de l'impact concurrentiel des lois et réglementations dans les secteurs clefs du tourisme et bancaire**. D'après des estimations de l'OCDE en 2018, des réformes pro-concurrentielles permettraient une hausse du revenu national de +1,75% en 5 ans et +5% sur 20 ans.

**Classée 69<sup>e</sup>, la Tunisie obtient son meilleur rang depuis 10 ans à l'Indice de perception de la corruption.** Dans son [étude](#) publiée le 28 janvier, Transparency International a attribué à la Tunisie un total de 44 points, soit un de plus qu'en 2019, où elle avait obtenu la 74<sup>e</sup> position. **L'ONG a toutefois affirmé que la réponse à la crise sanitaire avait été particulièrement affectée par la corruption en termes d'accès aux tests, services de santé et équipements médicaux.** Transparency International estime que la lutte contre la corruption en Tunisie passera par le renforcement des institutions de contrôle, une meilleure divulgation de l'information aux citoyens et une plus grande transparence des transactions contractuelles. Pour rappel, l'Indice de perception de la corruption est réalisé chaque année sur la base d'évaluations d'experts et s'étend de 0 (le plus corrompu) à 100 (le plus transparent).

**Près de 20% de la population tunisienne devrait être vaccinée d'ici l'été.** Le directeur de l'Institut Pasteur et président de la Commission de vaccination, M. Hechmi Louzir, a affirmé que 4,8 millions de doses de vaccin devraient être livrées dans le cadre de l'initiative Covax, dont 600 000 du vaccin AstraZeneca en février et 2 millions du vaccin Pfizer qui seront livrées en mars. Des négociations sont également en cours pour l'achat de doses du vaccin Sputnik, et c'est près de 50% de la population tunisienne qui devrait être vaccinée d'ici à la fin de l'année. **Au 3 février, 212 679 cas de contamination au Covid-19 et 6 980 décès ont été confirmés.**

**La BERD et le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement ont signé le 3 février un accord de prêt de 300 M EUR à la STEG.** Le chef du bureau de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), M. Antoine Sallé de Chou, et le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Appui à

l'Investissement, M. Ali Kooli, ont signé le 3 février un accord pour le prêt de 300 MEUR à la STEG. L'accord comprend également 22,5 M EUR en subventions de l'Union Européenne, notamment pour financer la mise en œuvre d'un système de planification des ressources de l'entreprise publique. Pour rappel, la STEG a également bénéficié récemment de l'octroi d'une garantie de la BIRD (groupe Banque mondiale) relatif au financement d'un crédit de 428 MTND (132 MEUR), ratifiée définitivement par l'ARP en avril dernier,

**La STEG a obtenu le 29 janvier l'accord du gouvernement pour la pose du gazoduc entre Bizerte et Tunis.** Le Journal officiel de la république tunisienne (JORT) du 29 janvier a publié le décret du ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines détaillant les caractéristiques techniques du gazoduc et les zones de son passage (gouvernorats de Ben Arous, Manouba et Bizerte). Le lot 1 du projet est en phase d'être achevé tandis que le lot 2, objet du décret du 29 janvier, reliera Mabtough à Zarzouna (40 km) et à Kharrouba (50 km) dans le gouvernorat de Bizerte. Il aura vocation à alimenter la future centrale électrique de Ras Angela et à alimenter 15 communes du gouvernorat de Bizerte. Ce projet, dont le coût estimé est de 84 M DNT (26 M EUR) a été attribué en avril 2018 à la société tunisienne Carthage Industries. Pour rappel, la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) dispose de 2 895 km de réseau pour le transport gazier et de 16 198 km de réseau gazier de distribution. Sa production d'électricité était basée à 95,2% de gaz naturel en 2019.

## Libye

**Près de 4 millions de personnes, dont 1,5 millions d'enfants, risquent une pénurie d'eau imminente en Libye, liée aux difficultés d'accès aux crédits bancaires en devises.** Dans un communiqué publié le 1<sup>er</sup> février, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a alerté sur les **difficultés rencontrées par les fournisseurs locaux pour obtenir des crédits bancaires en devises, afin d'importer des pièces détachées et des équipements nécessaires à la maintenance des puits et réseaux d'irrigation**, régulièrement abimés lors des attaques. L'UNICEF a également souligné que seules 45% des habitations et institutions sont connectées au réseau d'eau de la *General Company for Water and Sanitation*, et que les eaux usées des 55% restantes sont directement rejetées dans les nappes phréatiques et dans la mer. L'UNICEF a donc appelé les autorités libyennes à donner la priorité au secteur de l'eau.

**Les douanes libyennes mettent en service un système de traçage électronique des biens importés.** La [Libya's Customs Authority](#) a demandé à ses services d'appliquer le système de Bordereaux Electronique de Suivi des Cargaisons (BESC) à partir du 1<sup>er</sup> février 2021, faisant suite à l'annonce du ministère des finances du Gouvernement d'Entente Nationale (GEN) de juillet dernier sur l'adoption du BESC. En plus d'une plus grande **conformité avec les pratiques internationales**, ce système permettra un meilleur contrôle de la nature, quantité et provenance des importations, et aidera donc à **lutter contre les falsifications et la corruption**. Par ailleurs, les douanes libyennes s'attendent à une **augmentation des revenus des droits de douanes**, qui abonderont le budget du gouvernement.